

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

**EXERCICE
2016**

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	3
■	RESSOURCES EN EAU	3
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS	4
■	LONGUEUR DU RESEAU.....	5
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	6
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	6
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	6
○	LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE.....	6
○	LE PRIX DE L'EAU POUR (Y COMPRIS REDEVANCE DE POLLUTION).....	7
■	RECETTES D'EXPLOITATION	7
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	8
■	QUALITE DE L'EAU	8
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	8
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	9
■	PERFORMANCE DU RESEAU.....	11
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX	11
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	12
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	12
■	ETAT DE LA DETTE.....	12
■	AMORTISSEMENTS REALISES	12
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	13
■	PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE.....	13
■	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE.....	14
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	14
■	OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE	14

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La Commune organise intégralement le service d'eau potable

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

106 habitants (population quasiment doublée pendant la période estivale)

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations assurées par la commune sont les suivantes :

- **Gestion du service** : application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
- **Gestion des abonnés** : accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
- **Mise en service** : des branchements
- **Entretien** : de l'ensemble des ouvrages
- **Renouvellement** : des canalisations, des captages, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil

■ RESSOURCES EN EAU

- *Points de prélèvement*

Ouvrage	Débit nominal [m ³ /h]	Prélèvement 2015 [m ³]	Prélèvement 2016 [m ³]	Variation 2015/2016	Observations
Source de La Pochère		16498	15669	- 9.48 %	Moins de fuites Les installations maraichère ont moins consommé (année pluvieuse)

- *Volumes produits*

- Par dérogation préfectorale du 18 octobre 2001 la commune a été autorisée à ne pas installer de compteurs volumétriques dans chaque habitation.
- Le volume d'eau prélevé dans le captage est enregistré par un compteur au moment de la remontée vers les réservoirs juste avant l'injection du chlore.
- Le volume d'eau injecté dans le réseau depuis la sortie des réservoirs est enregistré par un compteur situé à la sortie des réservoirs.
- NB : Le volume prélevé à la source (station de pompage) est de 15 669 m³, il est enregistré par le compteur de pompage (prélèvement).

Le volume distribué (abonnés + fontaines) est de 14 160 m³, il est enregistré par le compteur de sortie des réservoirs (mise en distribution).

La différence : 9.6 % est imputable au système de pompage. En moyenne chaque jour les pompes complètent cinq fois le niveau d'eau dans les réservoirs, soit 35 fonctionnements pour 30 m³ par semaine. La colonne d'eau montante se remplit donc 35 fois et se vide partiellement 35 fois entre chaque pompage. Le phénomène a été constaté à maintes occasions. Par ailleurs les recherches de fuite effectuées sur la tuyauterie montante se sont avérées négatives. **Ainsi près de 10 % de l'eau pompée retourne dans le réseau hydraulique naturel et n'est pas distribuée.**

Il serait plus exact de ne prendre en compte que le seul chiffre de sortie des réservoirs dont l'étanchéité ne fait pas de doute. **Ce qui sera applicable en 2017.**

Nombre d'abonnements

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	51	53	+ 3.92 %
Nombre d'abonnements non domestiques	5	5	0 %
Nombre total d'abonnements	56	58	+ 3.57 %

Les abonnés domestiques sont les foyers d'habitation et les abonnés non domestiques sont les entreprises.

■ **VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS**

Volumes [m ³]	2015	2016	Variation
Volume produit	13680 Fontaines déduites	13 670 Fontaines déduites	0 %
Volume importé	0	0	0
Volume exporté	0	0	0
Volume mis en distribution	13680	13 670	0 %
Volume total vendu aux abonnés	13680	13 670	0 %

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 235 m³ par an (déduction faite de 1999 m³ consommés par les fontaines).

■ LONGUEUR DU RESEAU

	2015	2016	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en m	1 841	1841	0 %

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant le tarif du service.

La délibération qui a fixé les tarifs en vigueur a été prise le 03 décembre 2015.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service n'est pas assujéti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie modulable par habitant

Les redevances sont payables semestriellement. (Mai et novembre)

• *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par habitant, est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Concernant le service de l'eau de la commune des Planches, la taxe pour pollution est perçue par habitant et par équivalent habitant (les équivalents habitants concernent les résidences secondaires et les entreprises. 160 équivalents habitants et habitants au total.

	1 ^{er} janvier 2016	1 ^{er} janvier 2017
Redevance de pollution domestique	10,30 €	12.90 €

○ LE PRIX DE L'EAU Tarif hors redevance de pollution domestique

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	105,00 €	105,00 €	0 %
Part modulable par habitant et par an		11,00 €	16,00 €	45 %
Redevances et taxes				
Pas de TVA La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau reste à la charge de la commune	Redevance annuelle globale pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	792 €	749 €	

○ **LE PRIX DE L'EAU y compris redevance de pollution**

▪ *Evolution du tarif de l'eau*

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire	105,00 €	105,00 €	0 %
Part modulable par habitant et par an		11,00 €	16,00 €	45 %
Redevances et taxes				
	Redevance de pollution domestique	10,30 €	12,90 €	+ 25 %
	TVA	0	0	0

■ **RECETTES D'EXPLOITATION**

• *Recettes de la collectivité*

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau	8 749.32 €	8 926.29 €	+ 2 %
Dont taxes	1 673.75 €	1 610.66 €	- 3,76 %

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par la DDASS. Parallèlement la collectivité vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	4	0	100 %	0
Conformité physico-chimique	2	0	100 %	0

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

	0%	aucune action
<input checked="" type="checkbox"/>	20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
<input checked="" type="checkbox"/>	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
<input checked="" type="checkbox"/>	50%	dossier déposé en préfecture
<input checked="" type="checkbox"/>	60%	arrêté préfectoral
<input checked="" type="checkbox"/>	80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
<input checked="" type="checkbox"/>	100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,
calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

100 %

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

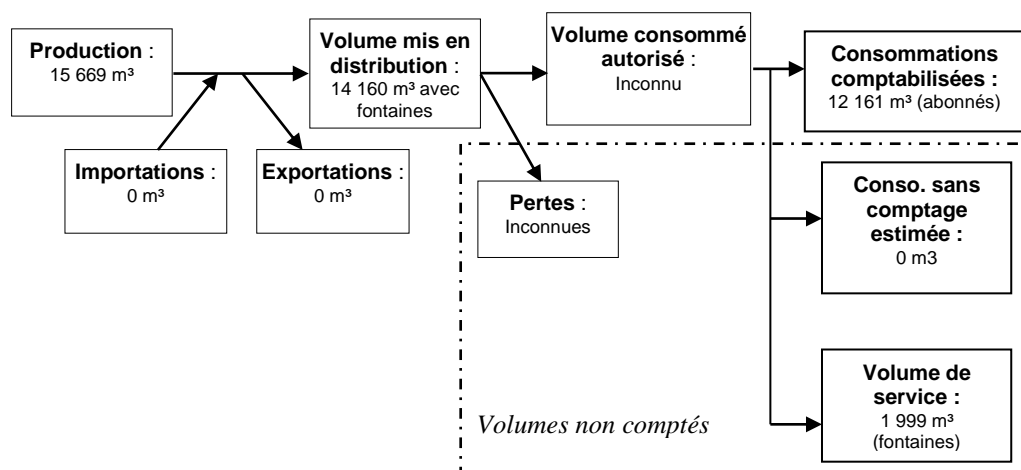
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau (selon arrêté du 02 décembre 2013)

		Nbre de points	Points obtenus
A - Plan des réseaux	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable avec localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesure 	10	10
	<ul style="list-style-type: none"> Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux 	5	5
B - Inventaire des réseaux	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un inventaire des réseaux avec linéaire, catégorie des ouvrages et précision des informations pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux La procédure de mise à jour du plan est complétée en intégrant la mise à jour de l'inventaire 	10	10
	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69.9% du linéaire du réseau 	1	
	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79.9% du linéaire du réseau 	2	
	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89.9% du linéaire du réseau 	3	3
	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94.9% du linéaire du réseau 	4	
	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire du réseau 	5	
	<ul style="list-style-type: none"> L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan, la moitié du linéaire total étant renseigné L'inventaire mentionne la date ou la période de pose des tronçons 	10	10
	<ul style="list-style-type: none"> Dates ou périodes de pose connues pour 60% à 69.9% du linéaire du réseau 	1	
	<ul style="list-style-type: none"> Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79.9% du linéaire du réseau 	2	
	<ul style="list-style-type: none"> Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89.9% du linéaire du réseau 	3	
	<ul style="list-style-type: none"> Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94.9% du linéaire du réseau 	4	4
	<ul style="list-style-type: none"> Dates ou périodes de pose connues pour au moins 95% du linéaire du réseau 	5	

		Nbre de points	Points obtenus
C - Autres éléments de connaissance et de gestion du réseau	• Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI ...)	10	10
	• Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	10	10
	• Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	10	10
	• Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du compteur avec référence métrologique et la date de pose	10	0
	• Un document identifie les secteurs où ont été réalisées les recherches de pertes d'eau (+ date et nature des réparations)	10	10
	• Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions	10	0
	• Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des réseaux (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	0
	• Existence d'une modélisation des réseaux	5	0
		120	82

La partie B est comptabilisée si les 15 points sont obtenus à la partie A.
La partie C est comptabilisée si 40 points sont obtenus à la partie B.

■ PERFORMANCE DU RESEAU



L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =
 (consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

La commune a réalisé les travaux suivants en 2016 :

- Réparations de fuite 7 rue de la Cuisance (Branchement. ZURLO).

■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2014	2015	2016
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	0	0	0

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées
Recherches de fuites	845,20 € TTC	0
Réparations de fuites	1 091.10 € TTC	0

Branchements en plomb :

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2015	2016
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	1	1
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	1,75 %	1,75%

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2016 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2016
Encours de la dette au 31 décembre	0 €
Remboursements au cours de l'exercice	0 €
dont en intérêts	0 €
dont en capital	0 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2016
Montant de la dotation aux amortissements	4 062,00 €

■ **PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE**

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées
- Fin du plan de protection (travaux sur périmètre immédiat)	0,00 €	0 €

■ **PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE**

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions susceptibles d'être accordées	Contributions des collectivités adhérentes
Une recherche sur l'amélioration de l'étanchéité des clapets anti-retour en sorties de pompes doit être menée.	Encore inconnu		

■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2015	2016
montants des abandons de créance	00	00
nombre de demandes reçues	00	00
nombre d'aides accordées	00	00
montants des versements à un fonds de solidarité	00	00

■ OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE

Description	2015	2016
Néant		